

Concours de projets d'architecture

en procédure sélective

**Banque Raiffeisen de Chasseral
Bâtiment neuf «Centre administratif»
Rue du Collège, 2605 Sonceboz-Sombeval/BE**

Rapport du comité d'évaluation

Lausanne/Sonceboz le 30 mai 2012

© Raiffeisen Suisse - Conseil aux maîtres d'ouvrages des Banques Raiffeisen



RAIFFEISEN

1 Introduction

Organisatrice

La Banque Raiffeisen de Chasseral, Sous Banbois 4, 2515 Prêles/BE, représentée par les membres du Conseil d'administration et la Direction de la Banque, a organisé un concours de projets d'architecture avec cinq bureaux d'architectes pour obtenir des propositions pour le nouveau bâtiment bancaire à Sonceboz-Sombeval. L'élaboration du concours de projets d'architecture est basée sur le programme de concours du 14 février 2012.

Procédure

Le déroulement du concours de projets d'architecture a été effectué dans l'anonymat suivant l'exemple du règlement SIA 142, modifié selon les bases Raiffeisen Suisse en procédure sélective. Les cinq bureaux d'architectes qui ont été mandatés sont les suivants :

- Kaiser & Wittwer Architectes SIA, Rue Charles Schäublin 3, 2735 Malleray
- 0815 Architectes, Rue Centrale 123, 2503 Bienne
- Pierre Liechti Architectes SIA, Gurzelen 5, 2502 Bienne
- Sollberger Bögli Architectes SA, Mattenstrasse 108, 2503 Bienne
- Evard + Fahrny Architectes SA, Av. Léopold-Robert 19, 2300 La Chaux-de-Fonds

2 Comité d'évaluation

Le comité d'évaluation a été composé de:

- Mme Eva Oppliger, Membre du CA, BR de Chasseral
- M. Heinz Iseli, Président de la direction, BR de Chasseral
- M. Gérard Voegle, Président de la direction, BR Haute Birse
- M. Jean-Marc Matthey, Président du CA, BR de Chasseral
- Mme Eliane Böegli, Assistance de la direction, BR de Chasseral
- Mme Danièle Rossel, Conseil financement, BR Haute Birse
- M. Simon Binggeli, architecte SIA FSAI SWB, Bienna
- M. René Rimaz, Président de la commission d'urbanisme et de construction, Sonceboz
- M. Marc Pfister, architecte dipl. HES, architecte conseil de Raiffeisen Suisse, St-Gall

Conseil sans droit de vote / modération:

- M. Andreas Stucki, architecte conseil de Raiffeisen Suisse, Lausanne

3 Concours de projets d'architecture

3.1 Calendrier

Le rendu du programme et la visite de la parcelle ont eu lieu le 14 février 2012 sur place à Sanceboz-Sombeval. Les cinq bureaux mandatés ont rendu un projet dans le délai imparti soit jusqu'au 4 mai 2012 et la maquette jusqu'au 27 avril 2012. L'évaluation des projets ont eu lieu le 8 mai 2012 à Sanceboz-Sombeval.

3.2 Vérification préliminaire

Les projets ont été vérifiés fin avril 2012 par M. Andreas Stucki, architecte conseil de Raiffeisen Suisse à Lausanne. Les aspects suivants ont été examinés lors de la vérification préliminaire: l'intégralité des documents et le rendu dans le délai (cachet de la Poste), le respect du programme des locaux, la rentabilité économique (coût-bénéfice), l'aptitude pour une activité bancaire (sécurité) et la plausibilité des estimations des coûts et les offres honoraires. En somme, la vérification préliminaire a attesté que les cinq projets ont respecté le programme des locaux.

3.3 Evaluation

Le comité d'évaluation, sur la base de la vérification préliminaire, a décidé que les cinq projets sont complets et corrects. Ils sont tous été admis pour l'évaluation, aucun projet n'a été exclu.

3.4 Critères d'attribution

Les projets ont été évalué selon les principaux critères décrits dans le programme du concours (concours de projets d'architecturale) :

- Aspects opérationnels
- Concept d'aménagement
- Aspects de conception
- Aspects de construction (architecturale)
- Aspects économiques
- Aspects de planification

3.5 Evaluation

PREMIER TOUR

Tous les projets ont été présentés par M. Andreas Stucki. Lors de la discussion qui s'en est suivie, les avantages et les désavantages de chaque projet ont été débattus en se fondant sur divers critères. Le concept, l'idée du projet, l'intégration dans le site, l'urbanisme, l'organisation et le programme des locaux de la Banque ont été analysés et abordés.

En fonction de ce qui précède, le projet suivant a été unanimement retiré au premier tour:

«1'607.40 m²/mer»

Projet avec une surface discrète en sol et orienté plutôt dans les hauteurs. Conformément au règlement de construction communal avec les 12 m¹, ce projet nécessite une dérogation des autorités. Une dérogation n'est pas exclue avec l'argument de la pente du terrain de plus de 10%. Ce point est négociable avec la commune, par ce qu'il y a déjà des projets réalisés avec une sur-hauteur dans la commune sur cette thématique. La proposition et les lay-out sur les quatre niveaux montrent des difficultés pour les processus bancaires.

DEUXIEME TOUR

Les projets restants ont été analysés dans un deuxième tour. Selon des critères architecturaux et spécifiques bancaires, des paramètres comme la fonctionnalité et la modularité ont été discutés. Au même titre, l'intégration du projet dans le site a été comparée. Notamment en fonction de ce qui précède, le projet « petra pertusa » a été unanimement retiré par le comité d'évaluation au deuxième tour :

«Petra Pertusa»

La proposition de solution présentée est basée sur une idée de conception très forte avec l'interprétation de l'introverti. L'aspect d'une banque ouverte avec la transparence intérieure/extérieure n'a pas été intégrée dans cette idée de concept fort, et dans cette perspective, le projet n'a pas convaincu.

L'intégration du projet dans le site ainsi que l'image du futur bâtiment ont également été comparées. Notamment en fonction de ce qui précède, le projet « il n'y a que maille qui m'aille » a été retiré par le comité d'évaluation à la fin du deuxième tour :

«Il n'y a que maille qui m'aille !»

En conclusion, le projet présenté est basé sur une idée intéressante avec un grand potentiel. Cette puissance est malheureusement visible seulement dans l'enveloppe extérieure. L'organisation bancaire, le lay-out intérieur sont sur une bonne base. Cependant il y a également des possibilités d'améliorations.

TROISIEME TOUR

Les deux projets restants «chirichetti» et «clarté» ont été au troisième tour encore une fois analysés en détail. Entre autres les aspects fonctionnalité, modularité mais également l'image pour la future banque ont été débattus.

Avant tout, sur le plan de l'aspect de l'image et en fonction de ce qui précède, le projet «clarté» a été unanimement retenue :

«Chirichetti»

Le projet décrit une volumétrie très compacte avec deux niveaux hors sol. Le projet «chirichetti» a impressionné avec ces organisations, lay-outs et aménagements intérieurs considérablement rationnels et fonctionnel. Les conceptions en vue en plans proposent une réponse possible sur les exigences formulées dans le programme du concours. A la fin, le projet a échoué principalement à cause de l'image extérieure du bâtiment donnant sur l'axe de circulation centrale.

« Clarté »

Avec la conception proposée, les architectes ont réussi à donner une réponse sur les aspects d'urbanisme, architectural et sur l'organisation bancaire dans un contexte très complexe. Le projet est formulé d'une manière conséquente et montre des qualités dans sa volumétrie pour les futurs clients et ainsi que pour les collaborateurs de la banque. Les déficits dans l'organisation de certains espaces peuvent être corrigés avec la modularité du projet proposé.

3.6 Résultat d'évaluation, recommandation

Le comité d'évaluation préconise au Conseil d'administration et à la direction de la Banque Raiffeisen de Chasseral unanimement le projet «**clarté**» pour la mise en œuvre. Les idées convaincantes du projet et le rapport coût-bénéfice a été déterminant.

Dans le projet lauréat les points suivants sont à retravailler:

- Lay-out et organisations internes (rez-de-chaussée)
- Simplifier et schématiser l'image des façades
- Intégration protection solaire extérieur (surfaces vitrées)
- Accès verticaux et situation du sas unipersonnel
- Redimensionnement

Appréciation

Comme espéré, les projets ont représenté des solutions dans une palette très large. Le comité d'évaluation a souhaité souligner que tous les projets ont apporté une contribution, par leur qualité, pour la prise de décision finale. L'organisatrice remercie les participants au concours pour l'excellent travail fourni. Le comité d'évaluation des projets a souligné que le concours de projets d'architecture a été un instrument adéquat pour la recherche des solutions pour la futur Banque Raiffeisen à Sonceboz.

5 Auteurs

Les projets ont été élaborés par les bureaux d'architectes ci-dessous (ordre aléatoire) :

Projet n° 1
«Il n'y a que maille qui m'aille !»

Evard + Fahrny Architects SA
Av. Léopold-Robert 19
2300 La Chaux-de-Fonds

Projet n° 2
«Chirichetti»

0815 Architectes
Rue Centrale 123
2503 Biel/Bienne

Projet n° 3
«Clarté»

Sollberger Bögli Architectes SA
Mattenstrasse 108
2503 Biel/Bienne

Projet n° 4
«1'607.10 m/mer»

Pierre Liechti Architectes SIA
Gurzelen 5
2503 Biel/Bienne

Projet n° 5
«Petra Pertusa»

Kaiser & Wittwer Architectes SA
Rue Charles Schäublin 3
2735 Malleray

Lausanne, le 30 mai 2012
A. Stucki, architecte conseil de Raiffeisen Suisse
Conseil aux maîtres d'ouvrages des Banques Raiffeisen

Concours de projets d'architecture en procédure sélective
Banque Raiffeisen de Chasseral
Bâtiment neuf «Centre administratif»
Appréciations des projets

Projet n° 1 «Il n'y a que maille qui m'aille!», Evard + Fahrny Architectes SA, La Chaux-de-Fonds

Pour le développement de la nouvelle construction marquante, l'auteur de la proposition du projet accorde la priorité aux caractéristiques topographiques et architecturales locales et positionne le bâtiment légèrement en retrait et de la route principale. Une construction réticulaire rouge enveloppe la surface largement vitrifiée de la façade.

Le projet, parking inclus, s'intègre dans le terrain légèrement abrupt. Au niveau de la route, il est donc possible d'accéder par l'Ouest et l'Est à la Banque, aux places de parking réservées à la clientèle et au parking souterrain. Néanmoins, nous émettons quelques doutes quant à l'accès direct côté Est depuis la rue du Collège dans le parking couvert, dont la possibilité de réalisation nous semble incertaine présentée comme telle. En supposant un seul accès au site côté Ouest, il faudrait exploiter la rampe d'accès au parking souterrain à l'avant de la Banque, ce qui compliquerait nettement la gestion de la circulation et entraînerait des croisements délicats avec les passants.

Le repli marqué du toit, caractéristique du bâtiment, est un signe distinctif qui renforce la présence de la Banque sur la route principale reliant les deux communes. L'idée conceptuelle est toutefois entravée par l'aspect bidimensionnel et nous aurions attendu également une application en troisième dimension, à savoir l'intégration des façades et des plans. L'idée de revêtir la façade vitrifiée d'une construction réticulaire dans les couleurs de Raiffeisen est encore trop reste au stade conceptuel et donne – présentée comme telle – l'image d'un immeuble commercial plutôt que bancaire. Le choix des matériaux pour la construction réticulaire proposée en bois vernis nous semble inhabituel, peu justifié et peut être sérieusement remis en cause pour l'utilisation proposée en termes de l'entretien, de protection contre le soleil et, enfin et surtout, d'impact sur la qualité du lieu de travail.

Quant à l'idée du projet d'origine, l'application pragmatique des plans majoritairement bien agencés et clairs sur tous les étages nous semble encore un peu comprimée et nous sentons une rupture nette, qui nous manipule, entre l'apparence extérieure et la vie à l'intérieur. L'espace clients au rez-de-chaussée présente une qualité élevée, en particulier par son espace, mais aussi un potentiel nettement plus grand qu'il faudrait encore exploiter activement. Dans le plan actuel, l'espace clients en « Z » avec la zone équipe ne satisfait pas encore totalement les besoins de la Banque. Les processus et les distances ne sont pas convaincants et la salle de traitement des espèces avec sas n'est pas bien agencée. Les salles d'entretien dans la partie arrière du rez-de-chaussée sont exploitées en toute discréption. Le dimensionnement des salles est bien choisi mais les perspectives sont peu inspirantes sans lumière naturelle.

Pour résumer, le projet «Il n'y a que maille qui m'aille!» repose sur une idée intéressante avec du potentiel, qui n'est toutefois très simple qu'en apparence extérieure. Les plans réunissent les conditions d'une bonne organisation de la Banque mais ne peuvent nous convaincre présentés comme tels.

Projet n° 2 «Chirichetti», 0815 Architectes, Biel/Bienne

La proposition du projet décrit un volume compact qui fait ressortir les deux étages supérieurs du terrain légèrement abrupt. En retrait de la rue du Collège, il est possible de construire une grande zone d'entrée et un parking associé. La façade de la nouvelle construction est caractérisée par de larges bandes vitrées.

Le projet convainc en termes d'exploitation du terrain existant et prévoit des adaptations correspondantes uniques pour intégrer un parking extérieur et une zone d'accès adéquate. La volumétrie en porte-à-faux permet de protéger efficacement la zone d'accès à la Banque contre les intempéries. En revanche, l'apparence globale du bâtiment est peu chaleureuse malgré toutes les bonnes conditions. D'après le comité d'évaluation, l'aspect extérieur ne reflète guère les services professionnels d'un établissement financier. La façade irrite avec ses fines bandes vitrées trilatérales et leurs subdivisions marquées à la verticale. En outre, la matérialisation reste plutôt vague et complique encore davantage l'interprétation de la façade.

L'entrée de la Banque est clairement agencée et les locaux requis sont bien disposés dans un plan compact. Trois des salles de conseil, orientées plein Sud, sont très lumineuses grâce au vitrage sur toute leur hauteur. L'espace client s'enfonce dans le rez-de-chaussée principalement souterrain et est éclairé à l'aide de lanternes au centre et dans la partie incluant les postes du front-office à l'arrière. Les auteurs parviennent ainsi à créer une atmosphère surprenante et intéressante au cœur de la Banque. En revanche, nous remettons en cause l'orientation de l'espace clients dans le plan rectangulaire et son dimensionnement. Dans cette situation, l'espace clients pourrait offrir à la Banque la possibilité de se présenter côté de la route. Néanmoins, cette option précisément n'est pas présente dans la solution proposée. En outre, nous ne sommes pas convaincus par la proportion de la salle principale présentée comme telle. Elle peut encore être optimisée.

En termes d'espace et d'organisation, les plans ultra-compacts et bien structurés des étages peuvent nous convaincre car ils permettent la réalisation de postes de travail de qualité et prouvent que les architectes se sont activement penchés sur la définition des tâches. L'unité centrale exploitée avec escaliers et ascenseur permet de relier l'ensemble des étages de manière optimale et de réunir les conditions de base pour le bon fonctionnement des processus internes à la Banque.

Avec le projet «Chirichetti», les auteurs présentent une application des exigences spatiales très impressionnante de l'intérieur et soumettent des concepts de plans capables de répondre à la tâche définie. Néanmoins, la proposition n'est pas retenue pour son apparence extérieure, que nous jugeons trop inhabituelle pour une Banque à cet emplacement.

Projet n° 3 «CLARTÉ», Sollberger Bögli Architectes SA, Bienne

Les auteurs créent un bâtiment avec des étages en quinconce et une grande transparence. A l'exception d'adaptations subtiles de la partie avant, le tracé du terrain est conservé. Le projet inclut l'éventualité de poursuivre l'urbanisation le long de la rue principale.

L'apparence du nouveau bâtiment convainc par sa façade alliant haute transparence et technique en filigrane, qui n'est pas sans rappeler les bâtiments du secteur de l'horlogerie. Cela inspire parfaitement la confiance, la précision et la constance. Les architectes ont bien compris comment donner corps au volume de cette nouvelle construction à trois niveaux avec attique par la superposition et le report des étages tout en lui conférant un caractère unique. Cette méthode de construction requiert des mesures statiques adaptées qui doivent faire l'objet d'un contrôle dans la prochaine phase de révision et qui, selon le jury, pourraient simplifier le corps du bâtiment sans pour autant lui faire perdre de son caractère.

L'espace clients est parallèle à la rue du Collège et offre la possibilité, par des ajustements minimes, de perfectionner la zone d'accueil et de conseil en un espace attrayant. En revanche, le comité d'évaluation n'a pas été convaincu par la liaison entre les salles de conseil et l'espace clients, qui implique un long couloir peut attrayant. La gestion des mouvements entre l'espace clients et le centre d'exploitation est trop peu commode, présentée comme telle et doit être optimisée. En outre, les surfaces de l'accès réservé au personnel et du foyer attenant sont bien trop grandes. Globalement, le plan présenté réunit toutefois les conditions pour répondre aux besoins et exigences de la Banque moyennant des modifications correspondantes.

Au niveau des étages supérieurs se trouve un espace bien organisé réservé au personnel, qui offre aux collaborateurs des postes de travail spacieux. Les espaces bureaux sont regroupés autour d'une partie centrale (atrium), dont les perspectives sont mises en valeur par cette dernière. La transparence des façades est savamment intégrée au design intérieur pour obtenir des locaux lumineux. Il convient néanmoins de déterminer et de réajuster l'agencement et les dépendances des espaces de travail dans le prochain processus de planification en étroite collaboration avec l'organisatrice. Cette proposition de projet offre la possibilité d'intégrer une surface d'attique supplémentaire en réserve que la Banque pourrait éventuellement louer.

Avec ce projet, les architectes donnent une réponse convaincante aux problématiques complexes des tâches en termes d'architecture locale et d'organisation bancaire. Le projet est bien décrit et permet d'obtenir une grande qualité d'agencement pour les clients et pour les collaborateurs. Les imperfections d'agencement actuelles des espaces sont à résoudre.

Projet n° 4 «1'607.40 m²/mer», Pierre Liechti Architectes SIA

Les auteurs ont créé un bâtiment sous forme d'un monolithe compact, solide et se sont inspirés des données locales avec l'intention de l'insérer naturellement dans la vallée. La mise en scène du nouveau bâtiment bancaire est un symbole monolithique pour Sonceboz.

Les façades Nord et Est se replient afin d'éviter une pression directe trop importante lors d'éventuels glissements de terrain et en donnent une forme, respectivement une surface uniques en sol. La matérialisation des façades est présentée en béton brut et elle est en relation avec les conditions climatiques plutôt dures dans le Jura.

Le bâtiment est organisé particulièrement en hauteur avec 4 niveaux, chaque étage avec une surface utilisable d'environ 240 m². Par rapport aux dimensions de la parcelle, l'impact en sol est plutôt mince (surface), mais très important en volumétrie. L'entrée de la Banque est marquante, caractérisée par un grand vitrage. Avec cet élément, le hall clientèle a été mis en valeur. Le dernier étage profite d'une salle multifonctionnelle avec un généreux vitrage donnant côté route et vallée, vitrage qui est également un élément caractéristique pour l'image de la façade.

L'accès piéton à la Banque est organisé à l'Est en longeant le mur de soutènement et l'entrée est sous le porte-à-faux à l'abri. L'entrée pour les collaborateurs se fait de l'autre côté, à l'Ouest ; les accès verticaux sont organisés également à l'Ouest. Avec cet élément pour les accès, la partie centrale (hall clientèle et salons conseil) est considérée comme une forme étroite qui montre des difficultés pour les aménagements intérieurs. Les salons conseils ont mis en arrière dans la profondeur, sans lumière naturelle. Le comité d'évaluation est peu convaincu par la gestion de la circulation de la clientèle entrant dans les espaces du rez-de-chaussée.

En résumé, ce projet avec une surface discrète en sol et orienté plutôt en hauteur. Conformément au règlement de construction communal avec une hauteur du bâtiment autorisée de 12 m, ce projet nécessite une dérogation des autorités. Une dérogation n'est pas exclue avec l'argument de la pente du terrain de plus de 10%. Ce point est à négocié avec la commune. Il y a déjà des projets réalisés avec une sur-hauteur dans la commune sur cette thématique. La proposition et les lay-outs sur les quatre niveaux montrent des difficultés sur le plan de la complexité pour les processus bancaires (aménagements intérieurs).

Projet n° 5 «Petra Pertusa», Kaiser & Wittwer SA, Malleray

S'inspirant des caractéristiques topographiques et géologiques de la région, les architectes proposent un bâtiment semblable à un bloc erratique dans le cadre de leur projet «Petra Pertusa». Des fenêtres de deux formats différents sont réparties ça et là sur toute la façade. Au rez-de-chaussée, ils prévoient un accès couvert à la Banque relié à une cour intérieure.

La Banque bénéficie d'une vaste entrée avec parking extérieur en retrait de la route principale. Le terrain légèrement abrupt est ajusté au niveau de la route dans la zone parcellaire et le bâtiment est libre sur trois côtés. Néanmoins, la solution proposée dans ce projet est peu convaincante en terme d'exploitation du terrain existant et par rapport à l'idée d'origine. Avec les murs de soutènement revêtus de pierre et la faible luminosité qu'ils impliquent, la qualité des locaux orientés plein Ouest et Est au rez-de-chaussée nous semble faible. La situation s'avère difficile aussi bien pour les clients que pour les collaborateurs et n'est guère envisageable.

Dans un langage de formes amorphe, l'accès à la Banque au rez-de-chaussée (atrium inclus) s'enfonce à l'intérieur de la construction. La principale, remarquable caractéristique est la cour intérieure vitrée et parsemée d'arbres. Par contraste, trop peu de valeur est accordée au petit espace prévu pour l'entrée et nous sommes peu convaincus par la gestion des mouvements (flux) de la clientèle entrant dans l'espace clients. L'accès aux salons conseil depuis l'espace clients via un couloir, en passant derrière la cour, est trop long. Selon le comité d'évaluation, la plus grande imperfection est d'avoir manqué la possibilité offerte à la Banque Raiffeisen de se présenter comme prestataire de services financiers ouvert et transparent dans la jonction entre les deux communes.

Le type de plan du rez-de-chaussée est appliqué aux étages et les postes de travail s'organisent autour de la cour intérieure gorgée de lumière. Plein Nord, il est possible d'envisager des surfaces réservées aux infrastructures, aux sanitaires et au stockage ainsi que les dispositifs de verrouillage verticaux. Combiné à de petites ouvertures lumineuses à différentes hauteurs de la façade, l'atrium confère sans aucun doute une atmosphère intéressante et relaxante aux espaces de travail. Néanmoins, on peut se demander si le concept des ouvertures (fenêtres) et d'éclairage intenses des postes de travail convient bien à un travail à l'écran. Les façades évoquent la construction d'un musée, comme des architectes célèbres l'ont déjà imaginé auparavant.

Le point fort du présent projet réside dans la gestion spectaculaire et inhabituelle de la lumière pour un bâtiment commercial/bancaire, reposant sur une idée de projet puissante et bien mise en œuvre par les architectes dans la façade et l'atrium. L'idée de base d'une proposition de projet introvertie est néanmoins inhabituelle pour la situation et le lieu et néglige, par ses petites ouvertures, les exigences en termes de qualité de postes de travail. Enfin, le design de la Banque est trop polarisant et contredit la philosophie des constructions de Raiffeisen basées sur l'ouverture et la transparence.

Prochaines étapes et phases :

Suite aux évaluations des projets, leurs auteurs seront informés des résultats avec ce rapport du comité d'évaluation.

Le comité d'évaluation félicite tous les architectes pour leur qualité des projets.

La Banque Raiffeisen de Chasseral et les membres du comité d'évaluation remercient les architectes concernés pour leur engagement et leur travail de très haute qualité.

6 Approbation

Le présent rapport du comité d'évaluation a été approuvé par l'organisatrice et les membres du comité d'évaluation.

Par ordre, de la commission de construction et de l'organisatrice:

Eva Oppliger

Présidente de la commission de construction, BR de Chasseral

.....

Heinz Iseli

Président de la direction, BR de Chasseral

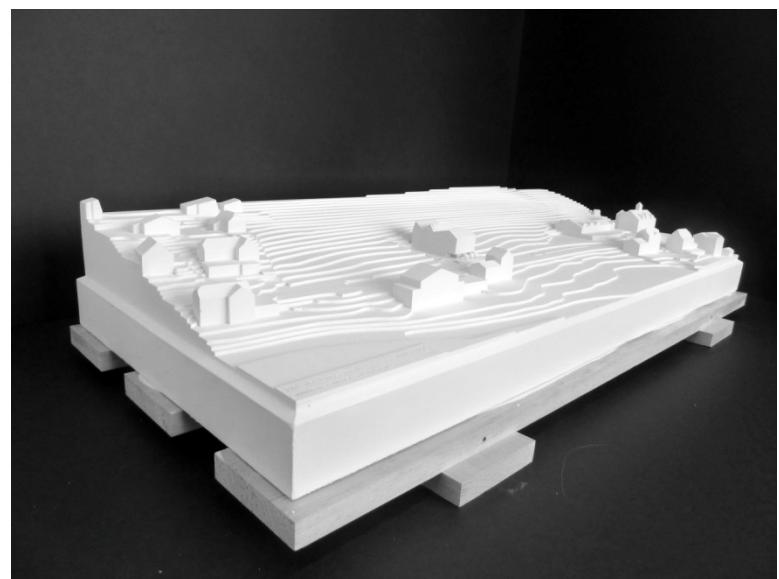
.....

Andreas Stucki

Architecte conseil, Raiffeisen Suisse, Lausanne

.....

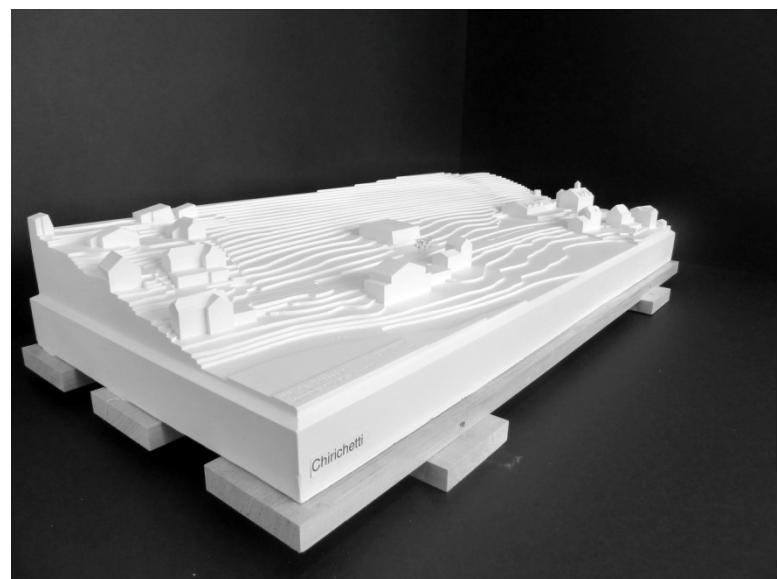
**Concours de projets d'architecture en procédure sélective
Banque Raiffeisen de Chasseral**
Bâtiment neuf «Centre administratif»
Rapport de la vérification préliminaire



**Concours de projets d'architecture en procédure sélective
Banque Raiffeisen de Chasseral**

Bâtiment neuf «Centre administratif»

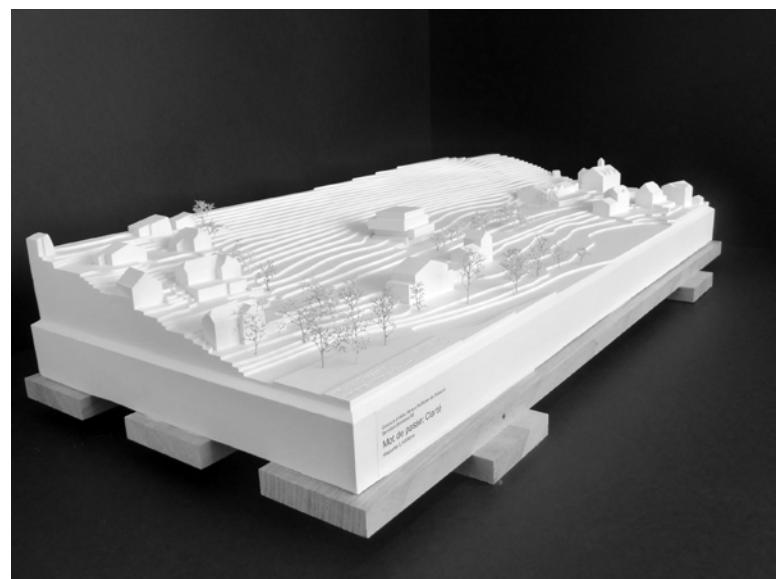
Projet n° 1: «Il n'y a que maille qui m'aillé !»
Evard + Farhny Architectes, La Chaux-de-Fonds



**Concours de projets d'architecture en procédure sélective
Banque Raiffeisen de Chasseral**

Bâtiment neuf «Centre administratif»

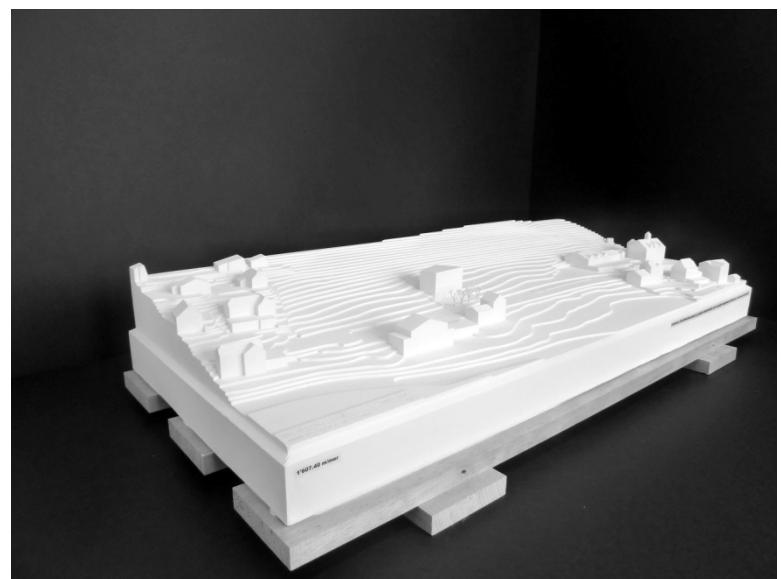
Projet n° 2: «Chirichetti»
0815 Architectes, Bienne



**Concours de projets d'architecture en procédure sélective
Banque Raiffeisen de Chasseral**

Bâtiment neuf «Centre administratif»

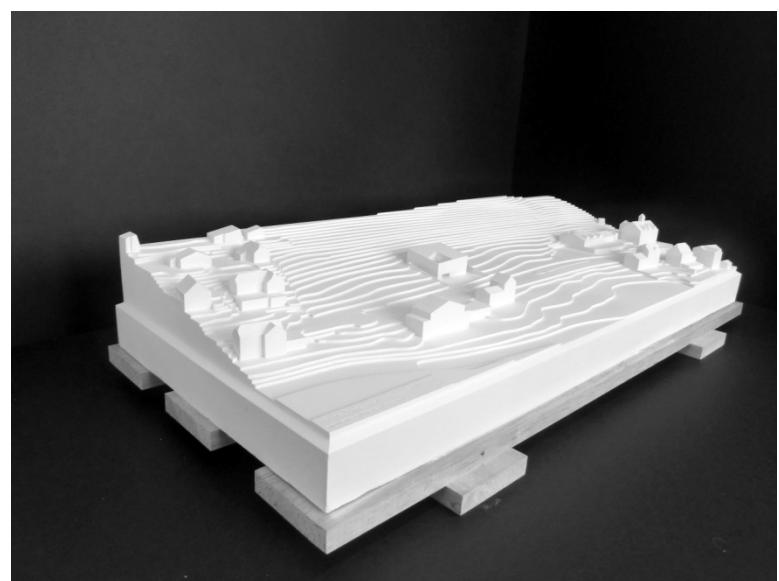
Projet n° 3: «Clarté»
Sollberger Bögli Architectes SA, Bienne



**Concours de projets d'architecture en procédure sélective
Banque Raiffeisen de Chasseral**

Bâtiment neuf «Centre administratif»

Projet n° 4: «1'607.40 m/mer»
Pierre Liechti Architectes SIA, Biel/Bienne



**Concours de projets d'architecture en procédure sélective
Banque Raiffeisen de Chasseral**

Bâtiment neuf «Centre administratif»

Projet n° 5: «Petra Pertusa»
Kaiser & Wittwer Architectes SA, Malleray